

A Specialized Agency of the AU



Institution spécialisée de l'UA

## **RAPPORT DE LA COMMISSION EXPLOITATION ET TECHNOLOGIES (CET)**

### **Réunion en mode hybride**

**Du 04 au 06 juillet 2022 à Kinshasa, République démocratique du Congo**

#### **1.0 INTRODUCTION**

La réunion de la Commission Exploitation et Technologie s'est tenue en mode hybride du 04 au 06 juillet 2022.

#### **2.0 ALLOCUTIONS D'OUVERTURE**

##### **2.1 Allocution du président**

M. Habu Mohammed Zoaka, Président de la Commission, a ouvert les travaux et les délibérations de la journée à 15h00 TU. Il a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes pour avoir pris le temps d'assister à la réunion en personne ou en mode virtuel, et s'est excusé pour le retard accusé par le démarrage des travaux. Il a souhaité à tous des délibérations fructueuses.

##### **2.2 Allocution du Secrétaire général**

Le Secrétaire général, M. Sifundo Chief Moyo, a regretté le début tardif de la réunion en raison de difficultés techniques rencontrées. Il a déclaré que les défis indiquaient qu'il y avait un manque de formation dans le personnel postal qui devait être comblé. Il a souligné que la Commission Exploitation et Technologies devrait proposer des stratégies et des initiatives pour combler les lacunes en matière de TIC et de digitalisation dans le secteur postal en Afrique.

### **3.0 CONFIRMATION DU BUREAU**

Le Bureau constitué était le suivant :

Président :	Nigeria
1 <sup>er</sup> Vice-président :	Algérie
2 <sup>ème</sup> Vice-président :	Sénégal
Rapporteurs :	Côte d'Ivoire, Ouganda
Secrétariat :	Secrétariat général de l'UPAP

#### **3.1 Etats membres de la Commission**

La Commission est composée des Etats membres suivants : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République Démocratique du Congo (RDC), Côte d'Ivoire, Egypte, Royaume d'Eswatini, Kenya, Madagascar, Malawi, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

#### **3.2 Participation**

##### **3.2.1 Etats membres présents :**

Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Cameroun, République du Congo, République démocratique du Congo (RDC), Côte d'Ivoire, Égypte, Royaume d'Eswatini, Malawi, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie et Zimbabwe

##### **3.2.2 Autres Organisations présentes**

Les observateurs présents étaient l'Association des opérateurs postaux d'Afrique australe (SAPOA) et l'Union postale universelle (UPU).

##### **3.2.3 Secrétariat général de l'UPAP**

Le Secrétariat général a assuré la prestation des services de secrétariat pour la réunion.

La liste complète des participants figure en **annexe 1** du présent rapport.

## 4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4.1 Le Secrétariat général a présenté le projet d'ordre du jour qui a été adopté sans amendement. Cependant, en raison des difficultés techniques rencontrées le premier jour de la réunion, la présentation de l'UPU sur la préparation au commerce électronique n'a pas pu avoir lieu. Les principaux points inscrits à l'ordre du jour étaient les suivants :

- a) Rapport de la réunion de la commission Exploitation et Technologies tenue au cours du premier trimestre 2022 ;
- b) Rapport du Groupe de travail sur la Rémunération ;
- c) Rapport du Groupe de travail sur la Digitalisation et l'Innovation ;
- d) Rapport du Groupe de travail pour la Promotion de la Philatélie ;
- e) Rapport du Groupe de travail sur la Chaîne logistique ;
- f) Point des conclusions de la 39<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'administration, état d'avancement de la mise en œuvre des décisions, résolutions et recommandations connexes aux questions d'exploitation et de Technologies ;
- g) Projet de Plan d'action de la Commission Exploitation et Technologies pour le Cycle 2021/22-2024/25.

## 5.0 RAPPORT DE LA REUNION DE LA COMMISSION EXPLOITATION ET TECHNOLOGIES TENUE AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2022

5.1 Le Secrétariat général a présenté le rapport de la réunion de la Commission Exploitation et Technologies tenue au premier trimestre 2022 dans le document intitulé **UPAP/CAT/CET/02/2022 - Doc N°02** pour examen et prise de note par la Commission.

Des questions découlant du rapport ont également été présentées dans le même cadre.

5.2 Le rapport a porté sur les questions saillantes suivantes inscrites à l'ordre du jour de la réunion inaugurale en format hybride tenue du 15 au 17 février 2022 à Abuja, au Nigeria par la Commission Exploitation et Technologies à savoir :

- Termes de référence de la Commission ;
- Examen et adoption de la proposition de création de groupes de travail ;
- Examen du Règlement intérieur des commissions administratives et techniques ;
- Conclusions essentielles du 27<sup>ème</sup> Congrès de l'UPU particulièrement celles connexes au domaine de l'Exploitation et des Technologies ;

- Questions connexes à la rémunération ;
- Exposés sur les Tendances actuelles de la transformation numérique du secteur, présentation par les partenaires ;
- Partage d'expérience sur les Initiatives de digitalisation, par les Etats membres ;
- Point sur les conclusions de la 39<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'administration relatives à l'Exploitation et aux Technologies.

### **5.3 Questions découlant du rapport**

La Commission a pris note des questions soulevées dans le rapport à savoir :

#### **5.3.1 Proposition de création de Groupes de travail et d'une Task Force**

Quatre (4) groupes de travail ont été créés par la Commission à savoir :

- Rémunération ;
- Digitalisation et Innovation ;
- Promotion de la Philatélie ;
- Chaîne logistique.

La Task Force UPAP-AFRAA relevant du groupe de travail sur la chaîne logistique a également été créée en application de la résolution N°03/UPAP/CA/XXXVI/2017 du Conseil d'administration portant relance des activités du Comité de contact UPAP/AFRAA.

Les groupes de travail ont depuis lors commencé leurs travaux. Les rapports de leurs réunions ont été présentés au cours de la présente réunion.

La Commission rendra compte au Conseil d'administration de la création des groupes de travail et de la Task Force pour examen et approbation.

Les Termes de référence des groupes de travail de la Commission figurent en **annexe 2** du présent rapport.

### **5.4 Examen du Règlement intérieur des commissions administratives et techniques**

La Commission a examiné le Règlement intérieur. Les commentaires apportés par la Commission sur le Règlement intérieur des Commissions administratives et techniques feront partie des travaux futurs du Groupe de travail sur l'harmonisation des politiques et législations nouvellement créé et relevant de la Commission Politique et Régulation (CPR).

## 5.5 Principales conclusions du 27<sup>ème</sup> Congrès de l'UPU

Les principales questions de l'UPU examinées qui doivent être mises en œuvre au cours du cycle en cours du Congrès ont été incorporées dans les plans d'action des groupes de travail respectifs. Les groupes de travail sont les structures formelles mises en place pour examiner et proposer des positions communes pour l'Afrique sur les questions clés de l'UPU.

Le Secrétariat doit assurer la coordination des actions de soutien des États membres à travers une collaboration avec l'UPU et la mise en œuvre des plans de développement régionaux de la période 2022-2025.

## 6.0 RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REMUNERATION

6.1 Le Groupe de travail sur la Rémunération (GTR) présidé par Mme Nermin Hassan Mohamed d'Égypte a tenu sa réunion en mode virtuel le 13 juin 2022. La Présidente a présenté le rapport du groupe de travail à travers le document intitulé **UPAP/CAT/CET/02/2022 - Doc N°03** qui a porté sur les principales questions suivantes :

- Termes de référence du Groupe de travail ;
- Examen et adoption du Plan d'action du Groupe de travail ;
- Questions clés examinées au niveau du Groupe sur la rémunération intégrée de la Commission 2 CEP de l'UPU.

6.2 Les membres de la Commission ont été invités à participer activement aux travaux sur la rémunération de l'UPU en informant le Secrétariat du CEP par e-mail de leur intention de rejoindre une équipe d'experts. La nécessité de mettre à jour les coordonnées du Bureau international de l'UPU pour s'assurer que les États membres reçoivent toutes les correspondances, y compris les questionnaires, a été soulignée.

La Commission a adopté le rapport et approuvé le plan d'action du Groupe de travail sur la Rémunération.

### 6.3 Recommandations

Les recommandations suivantes contenues dans le rapport ont été examinées et adoptées par la Commission :

- i. Les experts en rémunération des opérateurs désignés doivent participer aux travaux du Groupe sur la Rémunération Intégrée du CEP (RIG) et de ses équipes d'experts afin de comprendre le système de rémunération, de suivre les évolutions dans le domaine de la rémunération et de protéger les intérêts de l'Afrique ;

- ii. Les États membres doivent remplir et soumettre des questionnaires sur la rémunération, diffusés par le Bureau international de l'UPU pour s'assurer que les opinions, la situation et les préoccupations de l'Afrique sont incorporées dans les études menées ;
- iii. Les États membres doivent reconsidérer la proposition de mise en œuvre d'un service de livraison avec suivi pour soutenir le commerce électronique, en notant que les membres participants recevront une rémunération supplémentaire pour la numérisation des envois (événement EMD) à l'arrivée au cours des 2 premières années de mise en œuvre.
- iv. Le Secrétariat général doit organiser une formation sur la rémunération en collaboration avec l'UPU pour former les experts en rémunération en Afrique.

Lesdites recommandations seront soumises au Conseil d'administration à travers la résolution de la Commission Exploitation et Technologies pour adoption.

## **7.0 DIGITALISATION ET INNOVATION**

### **7.1 Rapport du Groupe de travail sur la Numérisation et l'Innovation**

Le groupe de travail sur la Digitalisation et l'Innovation (GDI) présidé par M. Abdaty KA du Sénégal a tenu sa réunion en mode virtuel le 6 juin 2022.

Le Président a présenté le rapport du groupe de travail à travers le document intitulé **UPAP/CAT/CET/02/2022 - Doc N°04** qui a porté sur les principales questions suivantes :

- Termes de référence du Groupe de travail ;
- Examen et adoption du Plan d'action du Groupe de travail ;
- Questions clés examinées au niveau des Commission 3 et 4 du CEP de l'UPU ;
- Partage d'expérience et Benchmarking en matière de numérisation entre les membres de l'UPAP.

La Commission a adopté le rapport et approuvé le plan d'action du groupe de travail sur la Digitalisation et l'Innovation.

#### **7.1.1 Recommandations**

Les recommandations suivantes contenues dans le rapport ont été examinées et adoptées par la Commission :

- i) Les opérateurs désignés doivent digitaliser leurs opérations et leurs services conformément aux tendances mondiales pour répondre aux attentes des clients ;
- ii) Les États membres doivent signer l'Accord multilatéral sur les services postaux de paiement afin de faciliter l'échange de services financiers avec tous les membres de l'UPU ;

- iii) Les États membres doivent participer aux activités et projets de transformation numérique et d'innovation mis en œuvre au cours du présent cycle en collaboration avec l'UPAP et l'UPU ;
- iv) Les opérateurs désignés doivent s'inspirer des meilleures pratiques des États membres qui ont mis en œuvre des projets de digitalisation et d'innovation.

Lesdites recommandations seront soumises au Conseil d'administration à travers la résolution de la Commission Exploitation et Technologies pour adoption.

## **7.2 Paysage du commerce électronique en Afrique**

Le Bureau international de l'UPU a présenté un exposé sur la préparation numérique et la préparation au paiement pour le commerce électronique.

## **8.0 RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL POUR LA PROMOTION DE LA PHILATELIE**

**8.1** Le Groupe de travail pour la Promotion de la Philatélie (GPP) présidé par Mme Funmilayo Esiri, Directrice générale du Service de la Philatélie à la Poste du Nigeria a tenu sa réunion en mode virtuel le 2 juin 2022.

**8.2** La Présidente a présenté le rapport du groupe de travail à travers le document intitulé **UPAP/CAT/CET/02/2022 - Doc N°05** qui a porté sur les principales questions suivantes :

- Termes de référence du Groupe de travail ;
- Examen et adoption du plan d'action du Groupe de travail ;
- Tendances philatéliques mondiales ;
- Partage d'expérience sur la numérisation de la philatélie ;
- Promotion de la Philatélie en Afrique.

**8.3** Les États membres ont formulé des commentaires sur la manière de numériser les timbres, auxquels il leur a été conseillé de travailler avec des partenaires de renom et de demander également conseil au Bureau international de l'UPU

**8.4** En ce qui concerne la lutte contre l'émission de timbres illégaux, les États membres ont été encouragés à participer activement aux réunions du Groupe de travail sur la promotion de la philatélie et à travailler ensemble pour élaborer des stratégies pour faire face à la situation.

La Commission a adopté le rapport et approuvé le plan d'action du Groupe de travail pour la Promotion de la Philatélie.

## **8.5 Recommandations**

Les recommandations suivantes contenues dans le rapport ont été examinées et adoptées par la Commission :

- i. Les opérateurs désignés doivent numériser leurs produits philatéliques en collaboration avec l'UPU et des partenaires industriels renommés conformément aux tendances mondiales ;
- ii. Le Groupe de travail sur la promotion de la philatélie a été mis au défi d'élaborer immédiatement des stratégies pour lutter contre les problèmes de contrefaçon et de timbres illégaux afin de protéger l'intégrité nationale et de sauvegarder les revenus ;
- iii. Les États membres ont été encouragés à participer à des activités philatéliques régionales et mondiales, notamment des expositions et des ateliers pour assurer la visibilité des produits philatéliques africains.

Lesdites recommandations seront soumises au Conseil d'administration à travers la résolution de la Commission Exploitation et Technologies pour adoption.

## **9.0 RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA CHAÎNE LOGISTIQUE**

**9.1** Le groupe de travail sur la Chaîne Logistique (GCL) présidé par M. Jasson Kalile de la Tanzanie a tenu sa réunion en mode virtuel le 9 juin 2022.

La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente, Mme Angel Banda a présenté le rapport du Groupe de travail à travers le document intitulé **UPAP/CAT/CET/02/2022 - Doc N°06** qui a porté sur les principales questions suivantes :

- Termes de référence du Groupe de travail ;
- Examen et adoption du Plan d'action du Groupe de travail ;
- Questions clés examinées au niveau de la Commission 1 du CEP de l'UPU ;
- Rapport régional sur la Qualité de service ;
- Projets sur la Qualité de service en Afrique ;
- Partage d'expérience sur la facilitation du commerce et le commerce électronique ;
- Activités UPAP-AFRAA.

**9.2** Les États membres ont commenté la nécessité de développer une plateforme commune de commerce électronique pour l'Afrique et les participants ont été invités à travailler en étroite collaboration avec l'UPU à cet égard et également à s'inspirer des exemples d'autres États membres de la région qui ont déjà développé des plateformes de commerce électronique.

La Commission a adopté le rapport et approuvé le plan d'action du Groupe de travail sur la Chaîne Logistique.

## **9.3 Recommandations**

Les recommandations suivantes contenues dans le rapport ont été examinées et adoptées par la Commission :

- i) Les États membres ont été exhortés à reprendre leur participation aux tests de qualité de service SMC afin de surveiller leurs performances et d'améliorer la qualité de la prestation de services ;
- ii) Les États membres ont été encouragés à participer au lien qualité de service et frais terminaux et à gagner des revenus supplémentaires ;
- iii) Les États membres ont été exhortés à participer à des projets mondiaux financés par le Fonds commun du FAQS pour améliorer la qualité du service en Afrique ;
- iv) Il a été conseillé aux opérateurs désignés participant au projet mondial sur les données électroniques préalables, de signer l'accord multilatéral de partage de données afin de faciliter l'échange de messages ITMATT avec les OD partenaires ;
- v) Les États membres ont été invités à tirer parti des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et à collaborer avec l'UPAP, l'UPU, les gouvernements, les petites et moyennes entreprises et d'autres acteurs du secteur, dans la mise en œuvre de projets de commerce électronique, facilitant ainsi le commerce par la poste.

Lesdites recommandations seront soumises au Conseil d'administration à travers la résolution de la Commission Exploitation et Technologies pour adoption.

## **10.0 UPDATE ON THE IMPLEMENTATION of 39<sup>TH</sup> ADMINISTRATIVE COUNCIL OUTCOMES**

**10.1** Le **Secrétariat** général a présenté un rapport à travers le document intitulé **UPAP/CAT/CET/02/2022 - Doc N°7** qui fait le point sur la mise en œuvre des résolutions et décisions de la 39<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'administration. Le rapport a été soumis à la Commission pour qu'elle prenne note de l'état de mise en œuvre des décisions, résolutions et recommandations relatives aux questions d'Exploitation et de Technologies et en informe le Conseil d'administration.

**10.2** La 39<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP, tenue du 21 au 22 juin 2021, à Victoria Falls, au Zimbabwe, a adopté des décisions, résolutions et recommandations à mettre en œuvre par le Secrétariat général, ainsi que par les États membres. Six (6) des résolutions adoptées concernent les travaux de la Commission Exploitation et Technologies.

**10.3** Le Secrétariat général a adressé un questionnaire aux États membres le 26 mai 2022 pour évaluer l'état de la mise en œuvre des résolutions au cours de l'année 2021/2022. Les réponses au questionnaire ont été analysées et le rapport d'état des lieux a été présenté dans lequel il a été noté que la Commission est sur la bonne voie dans la mise en œuvre des résolutions.

Ledit rapport figure en **annexe 3** du présent rapport

## **11.0 PROJET DE PLAN D'ACTION DE LA COMMISSION EXPLOITATION ET TECHNOLOGIES POUR LE CYCLE 2021/22-2024/25**

**11.1** Le Secrétariat général a présenté le projet de Plan d'action de la Commission à travers le document intitulé **UPAP/CAT/CET/02/2022 - Doc N°8** pour examen et adoption par la Commission. Il a été noté que les travaux de la Commission Exploitation et Technologies seront coordonnés et mis en œuvre par les groupes de travail relevant de la Commission. Le Plan d'action, par conséquent, était une consolidation des plans d'action des différents groupes de travail.

**11.2** Le plan d'action a été adopté par la Commission après un commentaire visant à ajouter la signature de l'accord multilatéral de partage de données par les États membres afin de faciliter l'échange de données électroniques préalables

Le Plan d'action adopté par la Commission figure en **annexe 4** au présent rapport pour approbation par le Conseil d'administration.

## **12.0 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION**

La date et le lieu de la prochaine réunion de la Commission Exploitation et Technologie seront communiqués par le Secrétariat général en temps opportun une fois toutes les dispositions prises. Des réunions de groupes de travail seront également organisées au cours de l'année.

## **13.0 DIVERS**

La République du Congo a exprimé son intérêt à rejoindre la Commission et ses groupes de travail.

Le Secrétaire général a souligné la nécessité pour la Commission Exploitation et Technologies de diriger les travaux des Opérateurs désignés par le biais de ses groupes de travail afin d'assurer la mise en œuvre de toutes les questions débattues et convenues lors de ses assises.

Il a réitéré que le Secrétariat général soutiendra les travaux de la Commission, en particulier la numérisation des opérations postales grâce à la collaboration avec divers acteurs et partenaires.

## **14.0 ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION**

Le projet de rapport a été présenté par le Secrétariat général pour adoption par la Commission. Ledit rapport a été adopté par acclamation.

Un projet de résolution contenant les recommandations formulées par la Commission est soumis au Conseil d'administration pour examen et adoption. Ledit projet de résolution figure en **annexe 5** du présent rapport.

## **15.0 CLOTURE**

### **15.1 Allocution du Secrétariat général**

Le Secrétaire général a salué le bon travail accompli par la Commission Exploitation et Technologies.

Il a précisé que le travail du Secrétariat général est de fournir une plateforme aux États membres pour discuter des questions relatives à l'exploitation. Cependant, il était très important que les États membres adoptent les résultats de ces délibérations et veillent à leur mise en œuvre. Le Secrétaire général a réaffirmé l'accompagnement du Secrétariat général dans la fourniture d'une assistance et des conseils aux États membres le cas échéant.

Il a remercié tous ceux qui ont fait de la réunion un succès, y compris le pays hôte, les interprètes, les participants et la secrétaire de la Commission. Il a remercié le président d'avoir dirigé la réunion de la Commission jusqu'à son terme.

## **15.2 Allocution du Président de la Commission**

Le Président de la Commission a remercié le Secrétaire Général d'avoir eu le temps d'assister à la réunion et pour sa précieuse contribution. Il a également remercié tous les participants pour leurs contributions.

Il a prononcé la clôture de la réunion à 14h26 TU.

## LISTE DES PARTICIPANTS

### REUNION DE LA COMMISSION EXPLOITATION ET TECHNOLOGIES 04 AU 06 JUILLET 2022 KINSHASA, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

N°	PAYS	NOM ET PRENOMS	ORGANISATION/ FONCTION	TELEPHONE	E-MAIL
1.	ALGERIE	ISAAC GHENI	MPT		<i><a href="mailto:l.gheni@mpt.gov.dz">l.gheni@mpt.gov.dz</a></i>
2.	BOTSWANA	DITHOKWA kitso	Department of postal & telecomm services	+267 713 031 59	<i><a href="mailto:kditokwa@gov.bw">kditokwa@gov.bw</a></i>
3.	CONGO DEMOCRATIC REPUBLIC	MBOLOLO ENZAPE	EXPLOTATION & TECHNOLOGIES/ SECRETARIAT GENERAL /PTNIC	+243 0999 216 471 +243 090 2100476	<i><a href="mailto:dieudimbololo@gmail.com">dieudimbololo@gmail.com</a></i>
4.	CONGO DEMOCRATIC REPUBLIC	ENINGA LIFOU	EXPLOITATION / POSTE EMS	+243 0899512260	<i><a href="mailto:felixeninga@gmail.com">felixeninga@gmail.com</a></i>
5.	CONGO DEMOCRATIC REPUBLIC	BOPE INGOMPA CYPRIEN	REGULATEUR	+243 812933606	<i><a href="mailto:cyprienboya@arptc.gouv.cd">cyprienboya@arptc.gouv.cd</a></i>
6.	CONGO DEMOCRATIC REPUBLIC	KANYAMA MUNAKONKWAGU	EXPLOTATION & TECHNOLOGIES/ SCPT SOCIETE CONGOLAISE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS	+243 855 126498	<i><a href="mailto:kmsv1@yahoo.fr">kmsv1@yahoo.fr</a></i>

7.	CONGO DEMOCRATIC REPUBLIC	TSHEBE TSISUNGU REBECCA	DIRECTEUR DIVISIONNAIRE POSTE PROVINCE DE KINSHASA SCPT	+243999903475	<i>tsheberebecca@gmail.com</i>
8.	CONGO DEMOCRATIC REPUBLIC	MAYI MAK	CHEF DE DIVISION PHILATELIE SCPT	+243 81 623 813	<i>mayimaki6@gmail.com</i>
9.	CONGO DEMOCRATIC REPUBLIC	MAKILA MUWULU	DIRECTEUR DE SERVICE POSTAL SCPT	+243 081 284 6268	<i>hedormaila@gmail.com</i>
10.	CONGO DEMOCRATIC REPUBLIC	AUGUSTIN MALEKI BENGI	CHARGE D'ETUDES AU CABINET DU MINISTERE PTNTC	+243 081 49 0025	<i>Augusmaleki9@gmail.com</i>
11.	CONGO DEMOCRATIC REPUBLIC	BOHIKA BOTEOKOLE BENI	CHEF DE PROJET SPPE / SCPT	+243 081 9022 430	<i>benibohika@gmail.com</i>
12.	COTE D'IVOIRE	GBATO DOUZO THEODORE	EXPLOTATION & TECNOLOGIES/ LA POSTE CI	+225 0101356599/ +225 0708 118923	<i>douzo.theodore@laposte.ci</i>
13.	EGYPT	NERMIN MOHAMED			<i>N_HASSAN@EgyptPost.Org)</i>
14.	EGYPT	HOSSAM SAMY			<i>hossam_samy@EgyptPost.Org</i>
15.	EGYPT	MYRIAM ATTALLAH			<i>MyriamAttallah@EgyptPost.Org</i>
16.	ESWATINI	VUSIGAMA KHUMALO	MANAGER BROADCASTING SERVICES / ESCCOM	+268 761 59104	<i>vusigama.khumalo@esccom.org.sz</i>

17.	KENYA	MICHAEL OKAL	MANAGER STRATEGY RESEARCH & DEVELOPMENT	Postal corporation / +254 725 59 694	<i>michael.okal@post.go.ke;</i> <i>mike.okal06@gmail.com;</i>
18.	MALAWI	ANGEL BANDA	POSTMASTER GENERAL MALAWI POSTS CORPORATION	+265 888209966	<i>abanda@malawiposts.com</i>
19.	MALAWI	BIGWANE NKHONJERA	CONTROLLER / PSA MALAWI POSTS CORPOEATION	+265 999 636 571	<i>bnkhonjera@malawiposts.co</i> <i>m</i>
20.	MAROC	NACIR DAHIM			<i>n.dahim@poste.ma</i>
21.	MOZMBIQUE	TANIA CHIBESAKUNDA			
22.	NAMIBIA	EMILIA EINO	CRAN		<i>EEino@cran.na</i>
23.	NIGERIA	ZOAKA HABU MOHAMED	DEPUTY DIRECTOR INTERNATIONAL RELATIONS /NIGERIA POSTAL SERVICE	+234 8033118110	<i>Habu.zoaka@gmail.com</i>
24.	NIGERIA	FUNMILAYO ESIRI			<i>funmiesiri@yahoo.com</i>
25.	REP CONGO BRAZA	BOTATA ARNAUD LE DUC	CHEF EMS PAR POSTE CONGO BRAZZAVILLE	+242 066 361326	<i>batataanaudleduc@gmail.co</i> <i>m</i>
26.	REP CONGO BRAZA	TSIKA-BOUNGOU SV	DIRECTEUR DES SI / LA POSTE	+242 06684464	<i>vtsika@laposte.cg</i>
27.	REP CONGO BRAZA	GAMBIKI MOUHOUNES SEVERINE EDWIGE	CHEFFE DE DIVISION PRODUCTION – LA POSTE DU CONGO BRAZZA	+242 0663540	<i>gambikseverine @gmail.com</i>
28.	REP CONGO BRAZA	OYAKO KARINE	DIRECTRICE DE L'EXPLOITATION CONGO	+242 066710122	<i>maryseoyakou@ gmail.com</i>

			BRAZA		
29.	REP CONGO BRAZA	YENGO MBOUNGOU JEAN ALAIN	CHEF DE DIVISION PROSPECTIVE – SOPECO	+242 069980205	<i>yengo.mboundgou@laposte.cg</i>
30.	SENEGAL	ALLASANE SANE			<i>allassanesane@laposte.sn</i>
31.	TANZANIA	MASHALA LUFUNGA	PRINCIPAL INTERNATIONAL POSTAL AFFAIRES - TPC	+255655410534	<i>mashala.lufunga@posta.co.tz</i>
32.	TANZANIA	ELIA MADULESI	POSTA TANZANIA		<i>madulesi@posta.co.tz</i>
33.	ZIMBABWE	NYASHA PARADZAI			<i>nparadzai@zimpost.co.zw</i>
34.	SOUTH AFRICA	QUEEN MONTOEDI			<i>qmontoedi@dtps.gov.za</i>
35.	ZIMBABWE	NDANATSEI CHINODYA			<i>nchinodya@zimpost.co.zw; ndahchinodya@gmail.com</i>
36.	CONGO DEMOCRATIC REPUBLIC	MEDA MAKILA GODE	OPERATION ET EXPLOITATION/ POSTE DP	+243 0904 696 159	<i>medogode@gmail.com</i>
37.	CONGO DEMOCRATIC REPUBLIC	AKELAGESA KASOKOTHI TC	REGIONAL	+243 081 0375 649	<i>jcaela2020@gmail.com</i>
38.	UGANDA	MUHWESI DARAUS JM	MANAGER OPERATIONS	+256 755 99430	<i>damuhwezi@ugapost.co.ug</i>

39.	KENYA	JANETH ODHIAMBO	COMMUNICATIONS AUTHORITY OF KENYA	+254 703042000	<i>odhiambo@ca.go.ke</i>
40.	CONGO DEMOCRATIC REPUBLIC	SEGBEWI YATA	CHEF DE SERVICE	+243 810 828 180	<i>SEGBEWIYATABASILE@GMAIL.COM</i>
41.	CONGO DEMOCRATIC REPUBLIC	BIUM MPOYI NANCY	COLL BUDGET	+243 902 790 332	<i>SAMAN19NANCY132@GMAIL.COM</i>
42.	SAPOA	JANRAS SERAME KOTSI			<i>seramek7@gmail.com</i>
43.	UPU	AMADOU BELLO			<i>amadou.AMADOU@upu.int</i>
44.	PAN AFRICAN POSTAL UNION	HILLARIA MAZENGE	QUALITY OF SERVICE OFFICER/COMMITTEE SECRETRAY		<i>qso@papu.co.tz</i>

## TERMES DE REFERENCE DES GROUPES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION EXPLOITATION ET TECHNOLOGIES

### 1. GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REMUNERATION (GTR)

Le groupe de travail sur la rémunération a été mis en place par la 39<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'administration par la résolution N°05/UPAP/CA/XXXIX/2021. Le mandat du groupe est d'effectuer le suivi des questions de rémunération tout au long du cycle du Congrès de l'UPU et de conseiller les États membres africains en conséquence afin de sauvegarder leurs intérêts.

Les termes de référence se présentent comme suit :

- i. assimiler le nouveau système de rémunération des envois de la poste aux lettres tel qu'approuvé par le Congrès extraordinaire de Genève et le Congrès d'Abidjan et informer les membres de ses implications pour les pays africains ;
- ii. analyser le système de rémunération des colis postaux et donner des conseils sur la meilleure façon de maximiser les revenus des États membres
- iii. identifier les lacunes et opportunités aux États membres en vue de proposer des améliorations à apporter au système à l'avenir ;
- iv. effectuer le suivi des travaux du Groupe sur la rémunération intégrée au sein de la Commission 2 du Conseil d'exploitation postale (CEP) et tenir les membres informés de tout nouveau développement ;
- v. suivre les développements et les changements proposés au Plan d'intégration des produits (PIP) et leurs implications sur la rémunération des services ;
- vi. analyser les propositions de rémunération à soumettre au 28<sup>ème</sup> Congrès de l'UPU et formuler des recommandations pour orienter les États membres et préserver les intérêts de l'Afrique ;
- vii. faire des propositions sur le système de rémunération dans l'intérêt des pays africains à présenter au prochain congrès en 2025 ;
- viii. proposer des amendements au Règlement à soumettre et à soutenir par les pays africains pour sauvegarder au mieux les intérêts des États membres.

### 2. GROUPE DE TRAVAIL DIGITALISATION ET INNOVATION (GDI)

Le groupe de travail sur la Digitalisation et l'Innovation a été créé pour effectuer le suivi à la trace des évolutions et des tendances du secteur postal mondial. La pandémie de COVID-19 a obligé les postes à accélérer la digitalisation de leurs opérations et à revoir leurs services, leurs modèles et trouver de nouvelles façons de faire des affaires afin d'être résilientes et pertinentes.

Les termes de référence se présentent comme suit :

- i. rechercher les moyens d'exploiter les technologies numériques et l'innovation dans le secteur postal pour transformer les sociétés et les économies africaines ;
- ii. conduire le processus d'identification d'outils modernes de gestion numérique dans la chaîne d'approvisionnement postale pour assurer l'efficacité et la visibilité ;
- iii. partager les connaissances et expériences en matière de transformation numérique, en particulier sur la pandémie de COVID-19 et d'autres crises ;
- iv. mener des discussions et élaborer des cadres de diversification des produits électroniques suivants en vue de leur déploiement sur le plan régional :
  - a. le commerce électronique, les ventes en ligne de produits et services postaux traditionnels ;
  - b. les portails d'achat en ligne;
  - c. le courrier hybride ;
  - d. le courrier postal électronique recommandé ;
  - e. les marques de certification postale électroniques ;
  - f. les portails d'identité en ligne ;
  - g. l'administration en ligne, etc.
- v. adopter la cyber sécurité dans les initiatives de numérisation en utilisant le domaine .Post ;
- vi. encourager la participation aux projets visant l'amélioration de la transformation numérique des services postaux en Afrique ;
- vii. encourager les États membres à adopter les outils numériques de l'UPU pour garantir l'accès à des services de paiement électronique efficaces, fiables, sûrs et abordables dont les services de paiement électroniques entre autres ;
- viii. encourager le respect des normes, par exemple, dans le cadre du Plan d'intégration des produits (PIP) pour promouvoir le commerce électronique ;

- ix. sensibiliser et les états membres à mettre en œuvre les conclusions du Congrès de l'UPU sur la transformation numérique et l'innovation au cours du cycle d'Abidjan ;
- x. entreprendre et renforcer les réformes de la politique postale numérique en reconnaissant le secteur postal comme un élément clé de l'écosystème numérique.

### **3. GROUPE DE TRAVAIL POUR LA PROMOTION DE LA PHILATELIE (GPP)**

La philatélie est un produit qui s'identifie exclusivement à la poste et qui a évolué au fil des années. Dans la plupart des cas, les Opérateurs postaux désignés détiennent les droits exclusifs d'impression des timbres, ce qui les place en bonne position pour générer des revenus provenant des activités philatéliques.

Les termes de référence se présentent comme suit :

- i. être le fer de lance de la transformation numérique du secteur de la philatélie pour débloquer des opportunités de génération de revenus pour la poste ;
- ii. effectuer le suivi et conseiller les États membres par rapport aux tendances mondiales, aux évolutions et innovations dans le domaine de la philatélie comme les crypto-timbres ;
- iii. promouvoir les produits philatéliques à travers diverses plateformes médiatiques ;
- iv. encourager le partage des meilleures pratiques et expériences entre les États membres en matière de promotion et de développement de la philatélie ;
- v. s'inspirer des expériences des autres États membres et partager les informations en vue d'une exploitation complète des opportunités de développement de la philatélie en Afrique ;
- vi. partager des informations sur les problèmes connexes aux timbres illégaux et contrefaits pour protéger les ressources de la poste et limiter les pertes de revenus ;
- vii. effectuer le suivi des travaux de l'Association mondiale pour le développement de la philatélie (AMDP) et tenir les États membres informés des évolutions au plan mondial ;
- viii. Promouvoir l'intérêt philatélique parmi les jeunes pour l'avenir du secteur de la philatélie.

### **4. GROUPE DE TRAVAIL SUR LA CHAÎNE LOGISTIQUE (GCL)**

Le groupe de travail Chaîne Logistique a été créé pour délibérer sur les questions relatives à la chaîne logistique du courrier, y compris la collaboration avec les différentes parties prenantes. Il s'agira des questions connexes au dédouanement, à la sécurité, au transport du courrier, à la qualité de service et au respect des normes de l'UPU en matière d'échange de courrier.

Les termes de référence se présentent comme suit :

- i. être le fer de lance de l'amélioration de la qualité de service en matière d'acheminement du courrier international selon les attentes de la clientèle et des normes internationales ;
- ii. conscientiser les états membres dans le sens du respect de la réglementation en matière de dédouanement, de sécurité, de transport et d'aviation dans le secteur postal ;
- iii. faciliter le respect des normes dans la chaîne de valeur du courrier, notamment les normes suivantes :
  - a. normes de qualité de service des envois entrant ;
  - b. normes du courrier international de bout en bout ;
  - c. normes de sécurité (S58, S59) ;
  - d. certification en matière de qualité de service.
- iv. partager les informations et expériences sur les nouveaux développements au niveau de l'UPU/AITA, de l'OACI/OMD, de l'AFRAA et d'autres parties prenantes, afin de tenir les États membres informés des meilleures pratiques internationales dans le secteur postal ;
- v. Encourager la signature d'accords sur le niveau de service (SLA) avec les compagnies aériennes nationales, les douanes et d'autres partenaires de la chaîne logistique ;
- vi. Encourager l'échange de données électroniques préalables (EAD) avec les acteurs de la chaîne logistique tels que les compagnies aériennes, les autorités douanières, les agents de sécurité, etc., conformément à la réglementation de l'UPU ;
- vii. Faciliter le renforcement des capacités du personnel postal sur divers aspects de la chaîne de valeur du transport du courrier, y compris dans les domaines suivants :
  - a. traitement du courrier international ;
  - b. qualité de service ;
  - c. sécurité postale et respect des normes de sécurité ;
  - d. exigences et réglementation en matière de dédouanement ;
  - e. échange de données électroniques.

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RESOLUTIONS DE LA 39<sup>ÈME</sup> SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## ETAT DES LIEUX NATIONAL

RESOLUTION	ETAPE A FRANCHIR	DZ	BJ	BW	BF	BI	CM	TD	CI	CD	SZ	GH	KE	MW	ML	MA	NA	NG	SN	TZ	TG	TN	UG	ZM	ZW	
Résolution N°02/UPAP/CA/XXXIX/2021	Installation du SMC	Yellow	Green	Green	Green	Red	Red	Yellow	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green	Red	Green	Green	Yellow	Green							
	Qualité de service																									
	Participation au test SMC de bout en bout	Green	Green	Green	Green	Red	Red	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Red	Yellow
	Participation au test SMC à l'arrivée	Red	Green	Green	Green	Red	Red	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Yellow	Yellow
	Respect des normes de qualité pour les envois de la poste aux lettres	Green	Red	Yellow	Yellow	Yellow	Red	Yellow	Green	Red	Green	Green	Yellow	Yellow	Yellow	White	Yellow	Red	Yellow	Yellow	Green	Green	Red	Yellow	Yellow	Yellow
Participation au lien qualité de service et FT	Red	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Green	Red	Green	Green	Red	Red	Red	Green	Red	Green	Green	Green	Green	Green	Yellow	Yellow	Red	Red	
Résolution N°03/UPAP/CA/XXXIX/2021	Offre du service de petits paquets au départ	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Yellow	Green
	Développement des services physiques																									
	Apposition de codes-barres S10 sur les petits paquets	Green	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Green	Green
	Offre du service colis ECOMPRO (sortant)	Red	Green	Red	Red	Yellow	Red	Red	Red	Yellow	Green	Yellow	Yellow	Red	Green	Red	Red	Red	Red	Red	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Red	Yellow
	Offre du service colis ECOMPRO (entrant)	Red	Green	Red	Green	Yellow	Red	Red	Red	Yellow	Green	Yellow	Yellow	Red	Green	Red	Red	Red	Green	Yellow	Yellow	Green	Green	Red	Green	Green
	Mise en œuvre du CDS	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Yellow	Green							
	Réception de messages ITMATT	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Red	Green							
	Envoi de messages ITMATT	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Red	Green							
Echange de messages CUSITM/CUSRSP	Yellow	Red	Green	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Red	Red	Green	Green	Red	Yellow	Yellow	White	Red	Yellow	Red	Green	Red	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	

<b>Résolution N°04/UPAP/CA/XXXIX/2021</b> Plan d'intégration des produits	Offre du service de livraison avec suivi (sortant)	Yellow	Green	Red	Green	Green	Red	Yellow	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Green	Green	Red	Red	Green	Green	Red	Yellow	Yellow	Red	
	Offre du service de livraison avec suivi (entrant)	Green	Green	Red	Green	Green	Red	Yellow	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Yellow	Green	Red	Red	Yellow	White	Green	Red	Yellow	Red	Red
	Capacité à fournir le service de suivi et localisation	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green
	Mise en œuvre de la dernière version de IPS/IPS.post	Yellow	Yellow	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Yellow	Yellow	Green	Green	Yellow	Yellow	Green	Green	Green	Green	Yellow	Green	Yellow	Yellow
<b>Résolution N°05/UPAP/CA/XXXIX/2021</b> Groupe sur la Rémunération	Membre du Groupe sur la Rémunération de l'UPAP	Green	Red	Green	Green	Red	Green	Green	Red	Red	Red	Green	Green	Red	Red	Green	Red	Green	Green	Green	Red	Green	Green	Red	Green
	Participation aux travaux du Groupe sur la Rémunération Intégrée de l'UPU	Green	Red	Green	Green	Red	Green	Green	Red	Red	Green	Red	Green	Red	Red	Green	Red	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Red	Red
<b>Résolution N°06/UPAP/CA/XXXIX/2021</b> Inclusion financière	Offre de services financiers numérisés	Green	Green	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Green	Red	Green	Red	Green	Green	Green	Green	Yellow	Green	
	Demande de participation au Projet FITAF	Red	Green	Red	Green	Red	Red	Red	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Green	Green	Green	Red	Green	Green	Yellow	Red	Red	Red	
	Projet FITAF approuvé	Red	Green	Red	Green	Red	Red	Green	Red	Green	Green	Red	Red	Red	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Green	Red	Red	Red	
	Offre de SFD grâce à d'autres sources de financement	Red	Green	Green	Green	Red	Green	Yellow	Yellow	Green	Red	Red	Yellow	Green	Red	White	Yellow	Green	Green	Green	Red	Green	Green	Yellow	Green
	Participation à un projet de l'UPU sur les services financiers	Green	Yellow	Red	Green	White	Green	Green	Green	Green	Red	Red	Green	Red	Green	Green	Green	Green	Green	Green	White	Green	Red	Green	Green
	Mise en œuvre de l'IFS	Green	Green	Green	Green	White	Green	Yellow	Yellow	Yellow	Green	Red	Green	Yellow	Green	Red	Green	Green	Green	Green	White	Green	Red	Green	Green
	Signataire de l'Accord-cadre multilatéral de l'UPU	Red	Green	Green	Red	Red	Green	Red	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Red	Green	Red	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Red	Red



COMMISSION EXPLOITATION ET TECHNOLOGIES (CET)  
4 au 6 juillet 2022 République Démocratique du Congo (RDC)

PLAN D'ACTION POUR LA PERIODE 2022-2025

N°	QUESTION A TRAITER	ETAPE A FRANCHIR	PERIODE	RESPONSABLE AU NIVEAU DU GROUPE DE TRAVAIL
<b>REMUNERATION</b>				
1.	<b>Système de rémunération de la poste aux lettres</b>	i) Présenter le modèle de rémunération	T3 2022	Groupe de travail sur la rémunération
		ii) Indiquer des tarifs pour les différents services de la poste aux lettres, y compris les services à valeur ajoutée et supplémentaires	T3 2022	Groupe de travail sur la rémunération
		iii) Décrire le taux de rémunération des envois non livrables (UV)	T3 2023	Groupe de travail sur la rémunération
		iv) Énumérer les implications du système de rémunération dans la région Afrique	T4 2022	Groupe de travail sur la rémunération
		v) Organiser une réunion du Groupe de travail sur la rémunération	T4 2022	Groupe de travail sur la rémunération
		vi) Solliciter un retour des Etats membres (Questionnaire)	T1 2023	Groupe de travail sur la rémunération

<b>2.</b>	<b>Rémunération des colis</b>	i) Présenter le modèle de rémunération des colis	T2 2023	Groupe de travail sur la rémunération
		ii) Expliquer les contours du système de performance qualité du système de rémunération des colis	T2 2023	Groupe de travail sur la rémunération
		i) Mettre en lumière les implications du système de rémunération dans la région Afrique	T3 2023	Groupe de travail sur la rémunération
		ii) Organiser une réunion du Groupe de travail sur la rémunération	T4 2023	Groupe de travail sur la rémunération
		iii) Solliciter un retour des Etats membres (Questionnaire)	T4 2023	Groupe de travail sur la rémunération
<b>3.</b>	<b>Plan d'intégration des produits</b>	i) Modèle de Plan d'intégration des produits	T4 2022	Groupe de travail sur la rémunération
		ii) Plan de Rémunération intégrée	T4 2022	Groupe de travail sur la rémunération
		iii) Organiser une réunion du Groupe de travail sur la rémunération	T1 2023	Groupe de travail sur la rémunération
		iv) Solliciter un retour des Etats membres (Questionnaire)	T1 2023	Groupe de travail sur la rémunération
<b>4.</b>	<b>Problèmes connexes à la rémunération</b>	i) Identifier et résumer les problèmes clés	T2 2024	Groupe de travail sur la rémunération
		ii) Communiquer lesdits problèmes à la Commission et aux Etats membres	T2 2024	

5.	Système de rémunération futur	i) Identifier les sujets de préoccupation dans le traitement du courrier international et la rémunération qui en résulte	T3 2024	Groupe de travail sur la rémunération
		ii) Envisager des pistes d'amélioration du système	T3 2024	
		iii) Proposer des modifications au Règlement	T4 2024	Groupe de travail sur la rémunération
		iv) Analyser les propositions du BI et des autres États membres relatives à la rémunération des services physiques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la proposition ;</li> <li>• Dégager les implications pour l'Afrique ;</li> <li>• Proposer d'autres points de vue de l'Afrique</li> <li>• Informer les États membres</li> </ul>	T1 2025	Groupe de travail sur la rémunération
		v) Présenter des propositions de l'Afrique	T1 2025	Groupe de travail sur la rémunération

#### DIGITALISATION ET INNOVATION

6.	Modèle de bureau de poste numérique	i) Créer un modèle de bureau de poste numérique en s'inspirant d'autres régions et industries ; ii) Élaborer un cadre de transformation numérique et une feuille de route pour les postes d'Afrique ; iii) Adopter un programme rationalisé de transformation numérique postale iv) Poursuivre la mise en œuvre coordonnée par les OD des États membres	T1 2023	Groupe de travail Digitalisation et Innovation
----	-------------------------------------	--	---------	--

7.	<b>Infrastructure numérique et modernisation des opérations</b>	i) Fourniture d'un environnement et d'une infrastructure de digitalisation dans les États membres pour couvrir les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Électrification et sources d'énergie alternatives</li> <li>• Connectivité Internet</li> <li>• Mise en réseau des bureaux</li> <li>• Informatique dématérialisée</li> </ul>	T2 2023	Groupe de travail Digitalisation et Innovation
		ii) Garantie de fourniture de matériel dans les bureaux de poste par les membres : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Serveurs</li> <li>• Ordinateurs portables</li> <li>• Imprimantes</li> <li>• Numériseurs</li> <li>• Balances numériques</li> </ul>	T3 2023	Groupe de travail Digitalisation et Innovation
		iii) Partage d'informations sur les systèmes et outils postaux afin d'élaborer les caractéristiques d'un logiciel idéal pour la digitalisation de la poste en Afrique	T3 2023	Groupe de travail Digitalisation et Innovation
8.	<b>Digitalisation des services postaux</b>	i) Migration des services des plateformes traditionnelles vers les plateformes numériques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Courrier postal électronique</li> <li>• Commerce électronique</li> <li>• Administration en ligne</li> <li>• Services financiers numériques</li> <li>• Solutions de Banque mobiles</li> </ul>	T1 2024	Groupe de travail Digitalisation et Innovation
		ii) Déploiement de fonctionnalités électroniques à valeur ajoutée sur le portefeuille du Plan d'intégration des produits (PIP) en vue d'assurer la mise en œuvre complète du Plan d'intégration des produits : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ECOMPRO</li> </ul>	T1 2024	Groupe de travail Digitalisation et Innovation

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de livraison avec suivi</li> <li>• Petits paquets</li> </ul>		
		iii) Participation aux projets de Digitalisation et d'Innovation en partenariat avec les acteurs pertinents du secteur	T4 2022	Groupe de travail Digitalisation et Innovation
9.	<b>Innovations numériques propres à la Poste</b>	i) Développement de solutions numériques propres à la Poste : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Logiciels</li> <li>• Applications</li> </ul>	T2 2023	Groupe de travail Digitalisation et Innovation
		ii) Participation à des expositions et des concours d'innovation comme le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)	T3 2022	Groupe de travail Digitalisation et Innovation
10.	<b>Développement du capital humain</b>	i) Formation du personnel aux compétences en matière de transformation numérique par les membres	T3 2024	Groupe de travail Digitalisation et Innovation
		ii) Organisation d'un atelier sur la transformation numérique et l'inclusion financière	T4 2022	Groupe de travail Digitalisation et Innovation
		iii) Atelier de formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Systèmes informatiques</li> <li>• Outils</li> <li>• Cyber sécurité</li> </ul>	T4 2023	Groupe de travail Digitalisation et Innovation
11.	<b>Communication et retour d'expérience sur les avancées de la Digitalisation et de l'Innovation</b>	i) Participation active des membres aux différents projets : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions régionales/mondiales sur l'innovation et le développement de produits</li> <li>• Initiatives de mise en œuvre de la digitalisation</li> </ul> ii) Retour d'information des États membres sur la mise en œuvre des projets.	Annuel	Groupe de travail Digitalisation et Innovation

**PHILATELIE**

<b>12.</b>	<b>Nouvelles tendances et innovations dans le domaine de la philatélie</b>	i) Partager des informations sur les dernières tendances et innovations mondiales dans le domaine de la philatélie	T1 2023	Groupe de travail Promotion de la Philatélie
		ii) Partager des informations sur les nouveaux produits philatéliques sur le marché et des informations sur l'Association mondiale pour le développement de la philatélie (AMDP)	T1 2023	Groupe de travail Promotion de la Philatélie
		iii) Explorer de nouveaux marchés pour les produits philatéliques africains en partenariat avec d'autres parties prenantes	En cours	Groupe de travail Promotion de la Philatélie
		iv) Retour d'information des États membres sur la philatélie (Questionnaire)	T2 2023	Groupe de travail Promotion de la Philatélie
<b>13.</b>	<b>Digitalisation du secteur de la philatélie</b>	i) Partager des informations sur les tendances actuelles de digitalisation du secteur	T1 2022	Groupe de travail Promotion de la Philatélie
		ii) Explorer les produits de philatélie numérique sur le marché	En cours	Groupe de travail Promotion de la Philatélie

<b>14.</b>	<b>Promotion des produits philatéliques</b>	i) Promouvoir les produits et activités philatéliques sur différentes plateformes.	En cours	Groupe de travail Promotion de la Philatélie
		ii) Participer à des émissions conjointes de timbres pour promouvoir le patrimoine et les événements africains	2024	Groupe de travail Promotion de la Philatélie
		iii) Organiser des concours de création de timbres	T3 2022	Groupe de travail Promotion de la Philatélie
		iv) Participation des Etats membres aux activités philatéliques organisées par l'UPAP, l'UPU, les autres Membres et d'autres Organisations (rencontres/ateliers/conférences/expositions)	En cours	Groupe de travail Promotion de la Philatélie
<b>15.</b>	<b>Émissions de timbres illégaux et contrefaits</b>	i) Partager des informations sur les problèmes d'illégalité et de contrefaçon	T2 2023	Groupe de travail Promotion de la Philatélie
		ii) Élaborer des stratégies pour éradiquer les problèmes d'illégalité et de contrefaçon de timbres africains	T2 2023	Groupe de travail Promotion de la Philatélie
		iii) Examiner les réglementations existantes de l'UPU sur les questions d'illégalité et de contrefaçon	T3 2024	Groupe de travail Promotion de la Philatélie

16.	Partage de meilleures pratiques dans le domaine de la Philatélie	i) Identifier les États membres qui excellent dans le domaine de la philatélie pour partager leurs expériences lors d'ateliers/réunions des commissions	T2 2023	Groupe de travail Promotion de la Philatélie
		ii) Envisager le jumelage et l'appariement des États membres	T3 2024	Groupe de travail Promotion de la Philatélie

17.	Relance du secteur de la philatélie en Afrique	i) Augmentation du nombre de pays au sein du Groupe de travail	T4 2022	Groupe de travail Promotion de la Philatélie
		ii) Retour des États membres sur les activités philatéliques (Questionnaire)	T3 2024	Groupe de travail Promotion de la Philatélie

#### CHAINE LOGISTIQUE

18.	Questions connexes au Transport	i) Fourniture des directives concernant les accords sur le niveau de service avec les compagnies aériennes	T4 2022	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
		ii) Obtention de tarifs abordables de transport du courrier	T4 2023	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique /UPAP/AFRAA Task Force/W
		iii) Échange de données électroniques préalables (CARDIT, RESDIT) avec les compagnies aériennes et actualisation du recueil EAD	T1 2023	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique /UPAP/AFRAA Task Force
		iv) Efficacité du transport du courrier intra-africain	T4 2023	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
		v) Constitution de Comités de contact nationaux avec les acteurs du transport (Compagnies aériennes, Aviation, Manutentionnaires etc.)	T2 2023	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique

		vi) Consolidation des rapports sur la participation et les commentaires de la Taskforce UPAP/AFRAA	Deux fois par an	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique /UPAP/AFRAA Task Force
		vii) Retour d'informations sur le transport du courrier par les membres (Questionnaire)	T4 2024	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
19.	Questions connexes au dédouanement	i) Partage avec les OD des procédures de dédouanement rationalisées en matière de traitement du courrier international	T4 2022	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
		ii) Echange de données électroniques préalables par les OD membres avec les OD partenaires et les douanes pour les envois contenant des marchandises - ITMATT	T4 2022	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
		iii) Les États membres doivent signer l'accord multilatéral de partage de données pour faciliter l'échange de données électroniques préalables (EAD)	T4 2022	
		iv) Actualisation par les Etats membres d'un Compendium sur le dédouanement	T1 2023	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
		v) Participation des membres aux réunions régionales/mondiales en la matière	T2 2025	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
		v) Retour d'informations sur le dédouanement par les membres (Questionnaire)	T1 2025	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
		20.	Questions connexes à la Sécurité	i) Respect des normes de sécurité (S58, S59) de l'UPU par les membres
ii) Empêcher l'acceptation d'articles interdits et de marchandises dangereuses dans le système postal - commerce illicite	T4 2023			Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
iii) Sensibilisation élevée aux risques de cyber sécurité par les membres	T2 2023			Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
iv) Participation des membres aux réunions régionales/mondiales sur la sécurité	T3 2023			Groupe de travail sur la Chaîne Logistique

		v) Retour d'informations sur la sécurité par les membres (Questionnaire)	T1 2023	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
<b>21.</b>	<b>Qualité de service du courrier</b>	i) Mise en œuvre du SMC par les OD : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Module de bout en bout</li> <li>• Module entrant</li> </ul>	T1 2024	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
		ii) Respect des normes de qualité de service par les membres : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Normes de la Poste aux lettres</li> <li>• Cibles en matière de Colis postaux au titre système de bonus des taux de quotes-parts territoriales d'arrivée (ILR)</li> <li>• Normes EMS</li> </ul>	T4 2024	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
		iii) Participation des membres système de frais terminaux lié à la qualité de service	T1 2023	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
		iv) Participation des membres aux programmes de certification de la qualité de service	T4 2024	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
<b>22.</b>	<b>E-commerce</b>	i) Participation à la phase 3 du Projet ORE	T4 2022	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
		ii) Garantir la logistique et l'entreposage	T3 2024	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
		iii) Promotion de l'exportation	T4 2024	Groupe de travail sur la Chaîne Logistique

**Projet de Résolution No. ... /UPAP/CA/XL/2022**

**Portant sur les Questions connexes à l'Exploitation et aux Technologies**

**Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), réuni en sa 40<sup>ème</sup> session ordinaire du 12 au 14 juillet 2022 à Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC) ;**

**Rappelant** la création de la Commission Exploitation et Technologies par la 9<sup>ème</sup> session extraordinaire du Conseil d'administration tenu à Yaoundé au Cameroun par décision N°03/UPAP/CA/EXTRA.IX/2016 portant Restructuration des Comités Techniques de l'Union panafricaine des postes (UPAP) ;

**Rappelant en outre** que les Termes de référence (TdR) de la Commission ont été approuvés par la 36<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'administration tenu à Nairobi au Kenya par Résolution N°01/UPAP/CA/XXXVI/2017 ;

**Considérant** que la Commission a commencé ses travaux pour le cycle et a tenu deux réunions pour délibérer sur des questions spécifiques connexes à l'exploitation et aux technologies ;

**Reconnaissant** que les questions spécifiques ont été effectivement débattues suivies de recommandations ;

**Adopte** par la présente le rapport de la Commission Exploitation et Technologies ;

**Approuve** les suivantes :

- i. La création de Groupes de travail et d'une Task Force au sein de la Commission comme suit :
  - a. Groupe de travail sur la Rémunération ;
  - b. Groupe de travail sur la Digitalisation et l'Innovation ;
  - c. Groupe de travail sur la Promotion de la Philatélie ;
  - d. Groupe de travail sur la Chaîne Logistique.
    - o Task Force UPAP-AFRAA relevant du Groupe de travail sur la Chaîne Logistique
- ii. Les termes de référence des groupes de travail et de la Task Force ;

- iii. Le Plan d'action de la Commission Exploitation et Technologies pour la période 2022-2025.

**Adopte en outre** les recommandations sur les points suivants contenues dans le rapport :

**a. Concernant la Rémunération**

- i. Les experts en rémunération des opérateurs désignés doivent participer aux travaux du Groupe sur la Rémunération Intégrée du CEP (RIG) et de ses équipes d'experts afin de comprendre le système de rémunération, de suivre les évolutions dans le domaine de la rémunération et de protéger les intérêts de l'Afrique ;
- ii. Les États membres doivent remplir et soumettre des questionnaires sur la rémunération, diffusés par le Bureau international de l'UPU pour s'assurer que les opinions, la situation et les préoccupations de l'Afrique sont incorporées dans les études menées ;
- iii. Les États membres doivent reconsidérer la proposition de mise en œuvre d'un service de livraison avec suivi pour soutenir le commerce électronique, en notant que les membres participants recevront une rémunération supplémentaire pour la numérisation des envois (événement EMD) à l'arrivée au cours des 2 premières années de mise en œuvre.
- iv. Le Secrétariat général doit organiser une formation sur la rémunération en collaboration avec l'UPU pour former les experts en rémunération en Afrique.

**b. Concernant la Digitalisation**

- i. Les opérateurs désignés doivent digitaliser leurs opérations et leurs services conformément aux tendances mondiales pour répondre aux attentes des clients ;
- ii. Les États membres doivent signer l'Accord multilatéral sur les services postaux de paiement afin de faciliter l'échange de services financiers avec tous les membres de l'UPU ;
- iii. Les États membres doivent participer aux activités et projets de transformation numérique et d'innovation mis en œuvre au cours du présent cycle en collaboration avec l'UPAP et l'UPU ;
- iv. Les opérateurs désignés doivent s'inspirer des meilleures pratiques des États membres qui ont mis en œuvre des projets de digitalisation et d'innovation.

**c. Concernant la Philatélie**

- i. Les opérateurs désignés doivent numériser leurs produits philatéliques en collaboration avec l'UPU et des partenaires industriels renommés conformément aux tendances mondiales ;

- ii. Le Groupe de travail sur la promotion de la philatélie a été mis au défi d'élaborer immédiatement des stratégies pour lutter contre les problèmes de contrefaçon et de timbres illégaux afin de protéger l'intégrité nationale et de sauvegarder les revenus ;
- iii. Les États membres ont été encouragés à participer à des activités philatéliques régionales et mondiales, notamment des expositions et des ateliers pour assurer la visibilité des produits philatéliques africains.

**d. Concernant la Chaîne Logistique**

- i. Les États membres ont été exhortés à reprendre leur participation aux tests de qualité de service SMC afin de surveiller leurs performances et d'améliorer la qualité de la prestation de services ;
- ii. Les États membres ont été encouragés à participer au lien qualité de service et frais terminaux et à gagner des revenus supplémentaires ;
- iii. Les États membres ont été exhortés à participer à des projets mondiaux financés par le Fonds commun du FAQS pour améliorer la qualité du service en Afrique ;
- iv. Il a été conseillé aux opérateurs désignés participant au projet mondial sur les données électroniques préalables, de signer l'accord multilatéral de partage de données afin de faciliter l'échange de messages ITMATT avec les OD partenaires ;
- v. Les États membres ont été invités à tirer parti des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et à collaborer avec l'UPAP, l'UPU, les gouvernements, les petites et moyennes entreprises et d'autres acteurs du secteur, dans la mise en œuvre de projets de commerce électronique, facilitant ainsi le commerce par la poste.

**Invite** les États membres et le Secrétariat général à mettre en œuvre les recommandations susmentionnées ;

**Charge** le Secrétariat général de coordonner la mise en œuvre des activités de la Commission et d'en informer le Conseil d'administration.

***Fait à Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC), le 14 juillet 2022***